

**COMPTE RENDU**  
**Conseil d'école du 12 novembre 2019**

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	M BOIS Philippe M BONI Sylvain Mme COTE Charline Mme FRANCOIS Elodie	M GONTHIER Cédric Mme KOLOPP Anne Mme MILETTO Christelle Mme ROBERT Laëtitia
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme FLACHON Nathalie Mme RICHE Natacha Mme DUMOULIN Amandine Mme PROIX Emilie Mme THOMAS Anne Mme VILLAND Corinne	

**Excusées :** Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme BUISSON Emmanuelle, Mme CURA Laetitia, Mme LEMAIRE Sandrine, Mme DUPONT Carole et Mme DOUCHEMENT Clotilde.

Mmes ROBERT et DUMOULIN sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

### I. Rentrée 2019:

#### Bilan de l'équipe

- Les enseignants : 6 classes

- Mme Villand Corinne est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de MS/GS, Mme Riche Natacha de la classe de GS/CP, Mme Cura Laetitia de la classe de CP/CE1, Mme Dumoulin Amandine de la classe de CE2/CM1 et Mme Lemaire et Mme Proix de la classe de CM1/CM2.
- Mme Dupont Carole complète Mme Flachon Nathalie les lundis et est en décharge de direction sur la classe de PS/MS les mardis.

- Les ATSEM :

Deux ATSEM sont présentes à plein temps : Mmes Sylviane FUSIER et Anne ROUX. Elles interviennent sur les 3 classes de maternelle. Chaque matin, en classe de GS/CP, elles interviennent 45 minutes chacune.

Les ATSEM sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, en particulier les plus jeunes. Elles contribuent à aider l'enfant à accéder à des comportements autonomes.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Une psychologue scolaire ainsi qu'une enseignante spécialisée font partie de ce réseau d'aide.

Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Pour ces derniers, les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge et donnent leur consentement.

#### Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie.

Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil des élèves de maternelle (PS, MS et GS) se fait dans la classe le matin dès 8h20, et l'après-midi également dès 13h20.
- L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h20 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. Les enseignantes des élèves de PS/MS et MS/GS prennent en charge les élèves de Moyenne Section, qui ne font pas la sieste, et de Grande section.
- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école et de remplir un billet d'absence dans le cahier de liaison au retour de votre enfant.
- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h20 à 16h30

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30.

Les horaires doivent être respectés pour le bon fonctionnement des classes.

Charte d'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias de l'école :

L'école propose la charte de la Savoie.

Charte BCD :

Une charte de l'utilisation de la BCD a été présentée aux enfants utilisateurs. Deux bénévoles, Mme Petitjean Dominique et Mme Servières Martine interviennent les lundis matins et jeudis après-midis. L'équipe enseignante les remercie pour leur aide.

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur et les chartes annexées sont validés.

## Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 142 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	25	27	14	13	13	14	22

-- Par classe :

PS-MS Corinne : 14 PS 10 MS soit 24 élèves

CP-CE1 : 9 CP - 13 CE1 soit 22 élèves

PS-MS Nathalie : 15 MS 10 GS soit 25 élèves

CE2- CM1: 13 CE2 - 10 CM1 soit 23 élèves

GS- CP: 17 GS 5 CP soit 22 élèves

CM1-CM2: 4 CM1- 22 CM2 soit 26 élèves

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Villard d'Héry	Saint Pierre de Soucy	Ste Hélène du Lac	Bourgneuf
69	63	2	2	1	2	3

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de l'une de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2020 : les effectifs devraient être en baisse : 22 CM2 quitteront l'école et seulement 14 PS devraient rentrer.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 8 Planaise : 6	14	25	26	14	13	13	14

Soit un total de 133 élèves.

## II. Organisation Pédagogique :

### Projet d'école

---

Quatre domaines seront travaillés :

- Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique, culturel, éducatif à la santé, citoyen)
- Réponse aux exigences d'une école inclusive- élèves à besoins particuliers
- Vie scolaire (relation familles, partenariats,...)

### Activité Pédagogique Complémentaire

---

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis et jeudis de 11h30 à 12h. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies ou en anticipation sur des domaines qui seront étudiés ultérieurement. Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

### Décloisonnement

---

Cette année, nous avons un grand nombre d'enfants de Moyenne Section qui ne dorment pas. Les enseignantes de PS/MS et MS/GS ne peuvent donc pas assurer un decloisonnement avec les classes de GS/CP et CP/CE1 comme c'était le cas l'an dernier.

### Le Numérique à l'école

---

Le matériel informatique (classe mobile d'ordinateurs portables et tableaux numériques), installé en début d'année 2019 est utilisé au quotidien.

L'équipe enseignante de l'école va bénéficier d'une formation pour une utilisation optimale de ce matériel.

Un nouveau photocopieur, plus performant, a été installé pendant les vacances de Toussaint.

### Jeux de cour

---

Des petits jeux de cour ont été achetés (kapla, petites voitures, animaux, personnages).

Une cabane en bois a été installée, pendant l'été, dans la cour de récréation pour permettre le rangement des véhicules utilisés par les enfants de maternelle.

### Travaux

---

Pendant les vacances d'été, les quatre classes de l'étage ont été entièrement repeintes.

Nous remercions le SIVU pour ces travaux.

Les deux classes maternelles seront repeintes à leur tour, probablement pendant les vacances de février.

Nous remercions le SIVU pour ces achats et ces travaux.

## III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre.

Le premier a eu lieu en octobre.

Un exercice « alerte intrusion » a été fait avant les vacances de Toussaint. Cet exercice a été expliqué aux enfants avec un vocabulaire adapté à chaque âge. Il consiste à s'allonger, à rester calme et silencieux. Les portes des classes sont fermées. L'alerte a été donnée par plusieurs coups de sifflet.

Ceux-ci sont audibles à l'étage, au rez de chaussée côté classes de PS/MS (mais faiblement) et pas du tout du côté de la classe de GS-CP.

Il faut que nous envisagions un autre moyen d'alerte.

#### IV. Sorties et activités sportives et culturelles :

##### Trimestre 1 :

- Courseton et rencontre d'athlétisme : ces deux activités ont été regroupées. Les élèves des classes de MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à ces activités.
- Les élèves de la classe de CE2/CM1 se sont rendus à la mairie de Planaise, le 18 octobre, et ont été accueillis par M le Maire, pour réaliser un travail sur l'architecture des bâtiments de proximité et un travail sur la citoyenneté. Les enfants remercient M le Maire pour son accueil et pour le goûter qui leur a été offert. M le Maire de La Chavanne est intervenu auprès des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, pour leur parler du fonctionnement de la commune, du fonctionnement de la communauté de communes et de son rôle de maire. Les enfants et les enseignantes le remercient pour ce bel échange.
- Cette année, un projet cinéma est prévu pour toutes les classes de l'école. Un intervenant extérieur viendra à l'école et chaque classe aura plusieurs séances qui déboucheront sur la réalisation de petits films qui seront projetés aux parents et aux enfants. C'est un projet qui se déroulera à l'intérieur de l'école de novembre pour la première classe à mars pour la dernière. Le coût de ce projet s'élève à 3500€.
- Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire les deux semaines avant les vacances de Noël. Les lectures de contes de Noël seront faites par les CE2, CM1 et CM2 aux élèves des autres classes.
- Une animation Kapla aura lieu, dans l'école, le jeudi 19 décembre, pour toutes les classes. Cette animation aura un coût de 760€

##### Trimestres 2 et 3 :

- Projet liaison école collège : un travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième aura peut-être lieu, sur le thème de l'Art ou de la danse avec la compagnie « Monsieur K ». Il est en cours de montage, par le professeur d'Arts Plastiques du collège.
- Demande d'intervention de l'association de Prévention Routière sur une journée, sur la piste de la prévention routière à Challes-Les-Eaux pour les CM2. Ceci afin de valider l'attestation de sécurité routière.
- La Mat s'éclate : rencontre sportive pour les élèves de maternelle à Chambéry.
- Visite du collège en juin pour les CM2.
- Fête de l'école.

D'autres activités et sorties auront sûrement lieu dans l'année, en fonction des projets et du budget. Nous faisons également de belles activités, encadrées par des intervenants de qualité, au sein de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions. L'association La Chav'anaise a attribué une subvention de 4000 € pour cette année scolaire. Le SIVU a décidé d'attribuer une subvention de 1500€ pour cette année et de participer davantage en fonction des besoins.

## V. Questions diverses :

*Un cycle piscine est-il prévu ?*

Non cette année il n'y aura pas de cycle piscine. Les enfants ont au moins un cycle piscine dans leur scolarité. C'est une activité qui demande un gros budget et les créneaux horaires sont défavorables lorsqu'on est hors Grand Chambéry.

*Avez-vous envisagé d'autres sorties scolaires ?*

Des sorties scolaires ont été proposées et le seront à nouveau.

Nous repartons sur une nouvelle année.

*Un budget est-il prévu pour compléter ou renouveler les jeux extérieurs ?*

Le SIVU a acheté 3 draisiennes et 3 tricycles sur les deux dernières années ainsi que des petits jeux de cour.

Il est prévu de continuer à renouveler le matériel.

Nous souhaiterions avoir de nouvelles trottinettes et, à plus grande échelle, une structure extérieure pour les enfants de maternelle.

Une table du type « table de pique-nique » sera installée dans la cour pour que les enfants puissent dessiner dans de meilleures conditions

SIVU : Intervention de Mme Christin, présidente

### Services périscolaires :

Le SIVU assure des services de garderie et de cantine. Un dossier d'inscription aux services périscolaires est à remplir en fin d'année pour l'année suivante. Même si un enfant ne fréquente pas les services périscolaires, il est nécessaire de remplir un dossier en cas de besoin de ces services au cours de l'année.

Les familles sont alors inscrites sur un portail E.enfance qui permet les inscriptions des enfants à la garderie et à la cantine.

Si vous devez apporter des modifications sur les inscriptions de vos enfants pensez à désinscrire ou inscrire chaque enfant de la même famille.

Les inscriptions à la cantine se font avant le **mercredi minuit pour la semaine suivante**.

Pour la garderie, les inscriptions peuvent être faites ou modifiées jusqu'à **48h avant** le jour souhaité.

Attention le week-end n'est pas pris en compte dans ces 48 heures (par exemple : une inscription pour le mardi devra être faite le vendredi précédent).

Personne référente pour la cantine et la garderie : Mme FALEMPIN Sylvie

- Horaires de la garderie : 7h20 → 8h20  
16h30 → 18h30

Merci de respecter ces horaires, en particulier le soir à 18h30.

La garderie est assurée par deux personnes, le matin et de 16h30 à 17h30, puis par une personne 17h30 à 18h30.

- Le repas de midi se fait en deux services : de 11h30 à 12h30 pour les plus jeunes et quelques grands, puis à partir de 12h30 pour les plus grands.

Les enfants sont encadrés par six personnes pendant ce temps de pause méridienne.

Les repas sont livrés sur place en liaison froide. Un menu végétarien, imposé par la loi, est servi une fois par semaine.

20% des aliments servis, chaque jour, sont Bio. L'objectif est d'atteindre 50% en 2020.

Avant les vacances, le fournisseur veut connaître le nombre de repas commandés pour la rentrée.

Les inscriptions peuvent être réajustées la semaine précédant la rentrée, si vous avez des changements à faire.

Une demande est faite pour fractionner la première heure de garderie du soir pour harmoniser avec le fractionnement actuel de l'heure de garderie du matin.

Le SIVU n'y est pas opposé, mais pour l'année prochaine, car les paramètres sont difficiles à changer en cours d'année.

Une demande est faite, par les représentants de parents d'élèves, pour mettre en place une heure de garderie de 11h30 à 12h30. Ceci pourrait alléger les effectifs de la cantine.

Les représentants du SIVU proposent d'organiser un sondage pour connaître les besoins.

Mme Falempin rappelle que les parents doivent attendre à l'entrée de la garderie qu'on leur remette leur(s) enfant(s), pour une question de sécurité et d'hygiène.

**Transport scolaire** : un incident a eu lieu dans le bus, avant les vacances de Toussaint.

La famille a tout de suite informé le SIVU de cet incident et a été reçue par Mme Christin et M Deschamps-Berger.

Les membres du SIVU ont réagi immédiatement et ont fait écho à d'autres problèmes précédents.

Mme Christin a informé la Communauté de Communes Cœur de Savoie, qui a la compétence transport. Elle a également rencontré le chauffeur pour lui rappeler son rôle et celui de l'accompagnatrice.

La Communauté de Communes a informé le transporteur et le chauffeur a été convoqué par son employeur.

Afin d'éviter les problèmes, il est demandé aux parents de ne pas monopoliser l'attention de l'accompagnatrice qui est présente pour assurer la sécurité des enfants. C'est elle qui fait monter les enfants dans le bus et attache les ceintures de sécurité. Elle est présente pour les enfants de moins de six ans. Son rôle est pédagogique et elle veille à la sécurité des enfants.

Les représentants de parents d'élèves demandent, s'il serait possible d'organiser une séance de découverte du bus, pour les petits qui entrent à l'école. Et ce, afin de les aider à appréhender ce passage au transport en commun qui ne leur est pas familier à la campagne.

Il est rappelé aux parents qui accompagnent leurs enfants à l'école de ne pas stationner sur l'arrêt réservé au bus.

#### **ATSEM :**

Une demande est faite pour la création d'un troisième poste d'ATSEM, pour la classe de GS/CP.

Mme Christin répond que deux ATSEM sont employées à plein temps sur l'école et que les normes de sécurité sont respectées. Pour cette année scolaire, le budget a été voté pour deux ATSEM.

Le renouvellement du SIVU aura lieu en mars 2020 et la nouvelle équipe établira un nouveau budget.

Le SIVU fonctionne avec les budgets votés par les deux communes.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 12 novembre 2019,

Les secrétaires :

Robert  


La présidente:  
Mme VILLAND Corinne

  
C. Villand.